



Auboranges

Informations générales 2023

Aperçu des impôts et contributions communales

Etat au 1.1.2023

Impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques		79 %
Impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales		50 %
Contribution immobilière		2 ‰
Impôt sur les successions et donations		70 %
Droits de mutation sur les transferts immobiliers		1.00
Intérêt compensatoire unique, sur les montants impayés		1.50 %
Intérêt moratoire, prorata		3.00 %
Permis de construire cantonaux, part communale		60 %
Permis de construire communaux	CHF	100 à 300
Eau, taxe de base	m2	0.10
Eau, frais de fonctionnement, part variable	m3	2.60
Location du compteur	année	40.00
Taxe d'abonnement	année	20.00
Epuration, taxe de base indice 0.60/1.00 x 0.05	m2	0.03/0.05
Epuration, frais de fonctionnement, part variable	m3	2.10
Ordures, taxe adulte dès le 1.1. de l'année des 19 ans	année	90.00
Ordures, taxe enfant 0-18 ans	année	50.00
Taxe variable, déchetterie Oron	kg	1.00
ACER participation aux repas lors de camps	jour	16.00
Chien	année	60.00
Corvées, 6 heures par ménage	heure	25.00
Pompiers dès le 1.1. de l'année des 20 ans	année	150.00

